



LE MINISTRE

Cotonou, le

05 JUIL 2024

04
N° MASM/DC/SGM/CAMO/RCOM/SA

COMMUNIQUE

La Ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance communique :

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de filets de protection sociale productifs "GBESSEKE" initié par le Gouvernement du Bénin, il est organisé une opération de distribution de cartes Sim aux bénéficiaires cibles des communes pilotes ci-après :

- | | |
|---------------------------------|------------------------|
| - Département de l'Alibori : | Commune de Ségbana |
| - Département de l'Atacora: | Commune de : Tanguiéta |
| - Département de l'Atlantique : | Commune de Sô Ava |
| - Département du Borgou : | Commune de Parakou |
| - Département du Couffo : | Commune de Djakotomey |
| - Département des Collines: | Commune de Savè |
| - Département de la Donga: | Commune de Ouaké |
| - Département du Littoral: | Commune de Cotonou |
| - Département du Mono: | Commune de Lokossa |
| - Département de l'Ouémé: | Commune d'Adjohoun |
| - Département du Plateau: | Commune de Pobè |
| - Département du Zou: | Commune de Za-Kpota |

Cette opération se déroulera aux lieux de regroupements habituels des villages respectifs des bénéficiaires, du 08 au 28 Juillet 2024 de 8h à 17h30. Les populations bénéficiaires des communes citées ci-dessus sont invitées à se rendre disponibles pour le succès de cette opération.

Pour toutes informations complémentaires, se rapprocher du Guichet Unique de Protection Sociale (Ex Centre de promotion Sociale) de votre localité.

Pour le Ministre et P. o.,
Le Directeur de Cabinet,



Hervé Tété NANI